

PUBLIÉ LE 02 JUIL. 2024

Carrefour allée de Szentendre/ vieux chemin d'Istres

ARRÊTÉ

LE MAIRE DE SALON-DE-PROVENCE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2211-1 portant dispositions générales,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2212-1 L 2212-2 et L 2212-5 portant sur la police municipale,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les article L 2213-1 et L 2213-2 portant sur la police de la circulation et du stationnement,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2214-3 portant sur les dispositions applicables dans les Communes où la police d'état est instituée,

VU la demande en date du 01 juillet 2024 formulée par l'entreprise CIRCET/ TECHNISIGN pour des opérations de réparation de fourreaux pour Orange,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation des véhicules pour assurer le bon ordre, la sûreté et la sécurité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 - Afin de permettre des opérations de réparation de fourreaux pour Orange, la circulation est provisoirement alternée pat feux tricolores avec balisage adéquat au droit du chantier sis carrefour allée de Szentendre / vieux chemin d'Istres (restitution de la circulation le soir et week end) :

Du 03 au19 juillet 2024


ARTICLE 2 - Sous les directives des Services Techniques Municipaux, la présignalisation et la signalisation de la circulation alternée seront mises en place par l'entreprise CIRCET/TECHNISIGN chargée de l'exécution des travaux.

ARTICLE 3 – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille pendant un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

ARTICLE 4 - Le Directeur Général des Services et le Commissaire de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à SALON, le

02 JUIL. 2024


P/Le Maire,
Par Délégation, Michel ROUX
Premier Adjoint au Maire
Vice-Président de la Métropole

